



Paris, le 16 septembre 2010

Monsieur Jacques PELISSARD
Président de l'Association des Maires de France
41 quai d'Orsay
75007 PARIS

Monsieur le Président,

Le 20 avril dernier, notre intersyndicale vous avait sollicité afin d'obtenir des éclaircissements sur la réponse que l'AMF avait formulée suite aux revendications présentées par l'ensemble des organisations syndicales siégeant au CSFPT.

Vous nous aviez donc reçus le 11 juin dernier. Au cours des échanges lors de cette réunion, vous nous aviez fait part de la position de l'AMF concernant l'extension des missions de la police municipale. De même vous nous aviez indiqué votre souhait de faire réaliser un questionnaire à l'attention des 3 500 employeurs communaux ou intercommunaux de policiers municipaux.

Au cours de cette réunion, vous vous étiez alors engagé à nous transmettre les résultats de cette enquête. Nous tenons à vous informer qu'à ce jour, aucun des membres de l'intersyndicale n'a été contacté par votre association.

Nous vous rappelons que nos revendications s'articulent autour de trois axes, une augmentation des salaires par une revalorisation de nos grilles, l'intégration de nos primes dans le calcul de la retraite avec l'attribution de celle-ci au taux maximum et obligatoire pour tous nos collègues. Ainsi que la prise en compte de la dangerosité et la pénibilité de notre profession souvent mise à mal ces derniers mois.

L'intersyndicale respecte complètement les doutes et oppositions des maires sur de nouveaux transferts de compétences sans débat global sur l'organisation des forces de sécurité dans notre pays.

Il n'en demeure pas moins que les policiers municipaux accomplissent leurs missions dans un cadre en évolution constante sans que ne soit revues leurs situations statutaire et financière.

Selon l'intersyndicale les coûts induits par la prise en compte de l'ensemble de nos revendications resteraient assez marginaux au regard du nombre de policiers municipaux employés dans chaque commune. C'est pourquoi, aujourd'hui, nous vous informons que votre opposition à toute évolution statutaire ou financière génère beaucoup de crispation et d'agitation au sein de la police municipale.

Dans ces conditions, l'Intersyndicale Police Municipale envisage de nouvelles actions afin de faire connaître ses revendications à la population et l'absence de véritable dialogue social avec les employeurs.

Il vous appartient dès lors de renouer le fil du dialogue et de faire de réelles propositions aux Policiers Municipaux faute de quoi, vous porterez une part importante d'une situation conflictuelle que nous n'appelons pas de nos vœux, mais que nous saurons le cas échéant assumer.

En l'attente d'une initiative de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre respectueuse considération.

L'Intersyndicale Police Municipale

Contact :

**Fédération Interco CFDT
47-49 avenue Simon BOLIVAR
75019 PARIS
Mail : jclenay@interco.cfdt.fr**